



Déclaration liminaire, CHSCT-D du 18 mars 2022,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs les membres du CHSCT-D,
Mesdames, Messieurs les représentants des personnels,

Ce CHSCT-D sera le dernier de la mandature d'Emmanuel Macron à la présidence de la République. Ce mandat, qui avait été présenté comme celui du renouveau politique l'a-t-il vraiment été ? La nouvelle ère annoncée s'est-elle vraiment mise en place ?

Sous l'ère de l'école de la confiance et de la loi de transformation de la fonction publique, nous serons sans doute tous d'accord pour dire que les choses ont changées. En revanche, ces changements nous sont-ils bénéfiques, à nous, les personnels de l'Education Nationale ? Nous permettent-ils à nous, les agents qui, chaque jour, oeuvrons sans compter nos heures pour la réussite de nos élèves, de mieux vivre notre métier ?

A l'Unsa Education nous dressons le constat que non !

La modification annoncée des CHSCT nous inquiète. Localement, nous savons que notre instance départementale est efficace et oeuvre concrètement pour la sécurité, la santé et les conditions de travail de nos collègues. A l'Unsa Education nous voulions d'ailleurs profiter de cette déclaration liminaire pour saluer le travail mené par le conseiller de prévention départemental autour des problématiques liées au radon. Très concrètement, nous avons vu apparaître dans nos écoles des capteurs qui permettent de mesurer notre degré d'exposition et permettront sûrement à terme de prendre les mesures nécessaires pour chacun soit en sécurité.

Aussi, les GT de suivi de la situation sanitaire nous ont permis, depuis 2 ans, de réfléchir ensemble aux meilleurs dispositions pour que la crise impacte le moins possible notre mission première d'enseignement.

Malgré la bonne volonté de chacun d'entre nous, nous ne pouvons pas sincèrement dire que les conditions de travail sont excellentes dans notre administration, dans nos établissements et nos écoles. Il reste fort à faire. A l'Unsa Education nous craignons que les prochaines élections professionnelles soient le premier pas vers la disparition de cette efficacité de travail que nous connaissons et nous souhaitons que, dès que possible, soit mis en place des groupes de travail nous permettant de réfléchir ensemble à l'articulation de nos actions tout en restant dans le cadre de ces nouvelles instances qui se mettront en place.

Il reste encore difficile d'écrire une déclaration liminaire sans parler de la situation sanitaire. Même s'il semblerait que nous apercevons enfin la lumière au bout du tunnel, il ne s'agit pas de faire table rase des deux années que nous venons de

traverser. Une étude sur la santé mentale des élèves a été annoncée par le ministère d'ici la fin de l'année scolaire. A l'Unsa Education, nous insistons pour qu'une étude du même type soit menée auprès des personnels, en priorité en direction des directrices et directeurs d'école. Les effets de la crise commencent à réellement se faire sentir sur les apprentissages de nos élèves, certains d'entre eux auront traversé tout leur cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, pendant la crise sanitaire. Il ne faudra pas négliger l'impact que cela aura sur la charge de travail des enseignants qui devront s'adapter, pendant de longues années encore, à la difficile réalité de leur classe.

Enfin, l'Unsa Education souhaiterait vous alarmer une nouvelle fois sur le manque criant de titulaires remplaçants du premier degré dans notre département. Problématique de carte scolaire certes, mais qui a un impact non négligeable sur les conditions de travail de chacun des enseignants du département. Aujourd'hui, devoir s'absenter de sa classe c'est s'assurer du stress de son remplacement ou non, de la confrontation certaine avec les parents qui sauront nous faire remarquer que notre absence n'est pas acceptable. Pour l'Unsa Education, il y a urgence à recruter des personnels formés et pérennes.

Les représentants des personnels pour l'Unsa Education.